



L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement

Philippe Aldrin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mots/19606>

DOI : 10.4000/mots.19606

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

Pagination : 23-40

ISBN : 978-2-84788-209-4

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Philippe Aldrin, « L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 92 | 2010, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19606> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.19606>

L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement

La trame de la vie politique est aussi faite de rumeurs. Avec leur charroi de révélations, elles courent un temps les cafés, les diners en ville et les rédactions, défrayent la chronique et s'accrochent parfois à la réputation des hommes publics comme des insignes déshonorants, malgré le silence ou les démentis. Pierre Mendès-France agent des « deux cents familles », les époux Pompidou intimes du sulfureux Markovic, François Mitterrand atteint dès son élection d'un mal incurable, Jacques Chirac père d'un enfant japonais caché... Ces bribes de rumeurs appartiennent autant à la mémoire de la scène politique et médiatique qu'à l'histoire sociale de l'opinion. La notoriété et plus encore les fonctions imminentes de leurs cibles donnent à ce genre de rumeurs une résonance particulière qui conduit souvent à leur réserver un traitement scientifique lui aussi particulier. Mais si les protagonistes, l'intrigue ou les instigateurs de ces rumeurs occupent une position spécifique dans la société, il n'est pas aussi certain que les logiques de leur circulation sociale soient, elles aussi, *sociologiquement* atypiques. Pour ouvrir la discussion sur ce point, il convient de revenir aux principes élémentaires de la rumeur.

Définie couramment comme une « nouvelle de source incontrôlée qui se répand dans le public » (Rey, 2000, p. 3334), on peut traduire la rumeur en termes sociologiques comme l'échange rapide, au sein d'un groupe social, d'une nouvelle dont la transmission, du fait de sa véracité encore incertaine ou douteuse, s'opère par des moyens informels (le bouche à oreille) et selon des préventions énonciatives distinctives (usage du conditionnel, renvoi à des sources innombrables et anonymes)¹. La rapidité de diffusion des récits de rumeur atteste leur forte valeur d'échange procurée par le caractère inédit, souvent subversif ou scandaleux, de la révélation qu'ils contiennent. Ce

Université de Nice, Groupe de sociologie politique européenne
philippe.aldrin@unice.fr

1. Contrairement aux mythes ou aux légendes urbaines, la rumeur présente toujours les traits d'une nouvelle, c'est-à-dire que ses protagonistes et/ou son prédicat sont en prise avec l'actualité immédiate. Si, comme les légendes urbaines, elle est parfois crédibilisée par une source proche, « l'ami d'un ami » (Renard, 1999), sa certification se fait surtout par référence à une communauté du secret plus ou moins étendue.

potentiel de dévoilement suppose qu'ils possèdent une double propriété d'information, à la fois comme élément de renseignement prisé sur le réel et comme signification collective immédiate. Colportés à la façon d'une information encore officieuse ou sur le mode d'une vérité délibérément cachée au public, les récits de rumeur s'intercalent toujours entre les cadres sociaux de l'imaginable et ceux du vraisemblable, sans quoi ils deviennent autre chose, une blague ou un conte dont l'économie sociale diffère de celle de la rumeur.

Appliquées à la politique, ces caractéristiques permettent d'entrevoir que les nouvelles non vérifiées en la matière présentent des propriétés diverses selon les lieux et milieux où elles sont échangées. De la même manière qu'il existe plusieurs marchés sociaux des nouvelles politiques, l'inédit, la vraisemblance et les figures narratives des rumeurs politiques sont indexés au degré de contiguïté avec la politique des univers sociaux où elles circulent (Aldrin, 2005). Pour chaque rumeur politique, le lieu social d'émergence-circulation opère donc tout en même temps comme matrice et espace de signification. Or, s'ils s'intéressent abondamment à la signification sociétale des récits, les travaux sur le sujet portent plus rarement sur les conditionnalités locales² d'occurrence des rumeurs politiques, délaissant les modalités matérielles réelles de leur fabrication. Instruits du processus de spécialisation-autonomisation-professionnalisation qui marque l'activité politique contemporaine (Cohen *et al.*, 2005), il est ainsi généralement tenu pour acquis que les acteurs du monde politique entretiennent toujours un rapport rationnel et instrumental avec l'information. A contrario, mais toujours selon une analyse hors-sol sociologique, les rumeurs circulant dans les milieux éloignés de la politique sont principalement prises comme des discours de croyance où s'éploie l'inconscient collectif. Cette situation produit une théorie des rumeurs politiques par points d'observation fragmentaire où l'emporte d'une façon ou d'une autre une vue dominocentrique. Cet article entend, d'une part, recenser les impensés de cette conception et, d'autre part, contribuer au « matérialisme de l'incorporel » (Foucault, 1971, p. 58) dont sont justiciables les rumeurs politiques.

La thèse dominocentrique des rumeurs politiques et son double

Merveilleux politique et culture populaire

La littérature savante consacrée aux rumeurs politiques consiste pour l'essentiel à chercher dans leurs récits les expressions de l'imaginaire politique commun. Opérée principalement en surplomb, c'est-à-dire par des « gens d'en

2. L'adjectif *local* est employé ici au sens geertzien de performation localisée d'une culture (Geertz, 1986).

haut» observant des «gens d'en bas»³, l'analyse entend d'abord déceler, derrière le prédicat explicite des récits, les visions et les jugements ordinaires implicites de la politique (Nlandu-Tsasa, 1997, Nassif Tar Kovacs, 1998). De façon générale, la trame narrative des rumeurs se nourrit volontiers des notabilités dévoyées, des drames secrets et des combats sans merci. Aussi, comme d'autres espaces sociaux structurés par une compétition réglée et rendue publique, la politique se prête aux spéculations de l'imaginaire commun qui lui invente un envers inversé, amoral et officieux. Tel le négatif d'une photographie surexposée, cet univers d'ombres, d'alcôves et de secrets excite l'imagination et offre une matière narrative inépuisable. Il est vrai que les rumeurs dont les protagonistes comme l'intrigue sont politiques confortent au moins deux solides présupposés de la morale ordinaire : d'abord, la politique est un milieu à part, où l'ambition et la concurrence poussent à la duplicité (« On n'arrive pas à ce poste sans avoir trahi et menti », « C'est de la langue de bois ») ; ensuite, la rumeur est toujours la partie émergée d'une vérité cachée (« Il n'y a pas de fumée sans feu »). Comme les mythes politiques auxquels ils puisent⁴, les récits des rumeurs politiques sont alors censés refléter les angoisses, les doutes de la société et plus encore le désarroi du peuple face à un pouvoir ou une classe politique qui semblent sourds à ses problèmes. Ainsi, selon Raoul Girardet, « l'effervescence mythique commence à se développer à partir du moment où s'opère dans la conscience collective ce que l'on peut considérer comme un phénomène de non-identification », quand « l'ordre établi apparaît soudain étranger, suspect ou hostile » (Girardet, 1990, p. 179).

Cette psychologie collective, volontiers folklorisante, de l'imaginaire politique commun voit dans le moulin à rumeurs un passe-temps principalement populaire, voire un vice des masses alimenté par le terreau fantasmatiquement fertile de la politique vue d'en bas – du moins telle qu'on peut en déduire les raisons par hypothèse, c'est-à-dire en l'absence de toute enquête de terrain susceptible de réduire la distance matérielle, culturelle et sociale entre observateur et observés. Or, même quand elle est fondée sur l'empirie, l'interprétation de la « culture populaire » et des « croyances collectives » pose encore, on le sait, de sérieux problèmes de méthode (comment observer et établir la croyance ?), d'échelle (à quelle distance d'observation les significations sociales et biographiques d'une culture sont-elles appréciables ?) et d'empathie (peut-on toujours transcrire le sens pratique des échanges symboliques ?). D'une part, parce qu'il existe toujours le risque d'hypostasier et unifier artificiellement une culture populaire mouvante et multiple. D'autre part, parce que, outre que c'est souvent « l'incroyant qui croit que le croyant croit »

3. Ces expressions de la langue commune témoignent de la prégnance des oppositions et des hiérarchies qui organisent l'espace social et qui, dans les perceptions ordinaires du politique, rendent compte de la distance ou au contraire de la proximité sociale avec celui-ci (Bacot, 1999).
4. Sur ce thème, on se référera à Cohn (1992) et à Birnbaum (1995).

(Pouillon, 1979), il est difficile de saisir toute la pluralité des niveaux et des modalités de croyance dans le don/contre-don de biens immatériels. Comme le rappelle Paul Veyne à propos des mythologies populaires antiques, « ces mondes de légende étaient crus vrais, en ce sens qu'on n'en doutait pas, mais on n'y croyait pas comme on croit aux réalités qui nous entourent » (Veyne, 1983, p. 28). À sonder les croyances collectives dans les rumeurs, on risque donc de surinterpréter les motivations psychologiques de leur commerce⁵ ou, plus grave encore, de prêter au phénomène non seulement une substance et une conscience propres mais aussi une « fonction sociale » (Gluckman, 1963). Il faut enfin noter que si la connaissance des jeux et des enjeux réels de la politique est effectivement réservée à une élite sociale (Neumann, 1986), la perception et l'imaginaire populaires de la politique ne se limitent pas aux seuls récits mythologiques et rumoraux. Les études qualitatives des opinions politiques montrent à ce propos la complexité des représentations (Lane, 1962), des ressources d'argumentations et de jugements (Gamson, 1992) des individus sur les problèmes politiques. C'est en ignorant cette réalité de la culture populaire pour lui préférer l'idée d'un inconscient politique monolithique, que les analyses folkloristes, fonctionnalistes ou ethnopsychiatriques incorporent un biais dominocentrique. Dans la mesure où le rapport à la politique des gens d'en bas y est saisi, plus moins implicitement, en référence à une norme sinon académique, du moins savante de la culture politique⁶.

En étudiant les rumeurs qui coururent Beyrouth en guerre, Fadia Nassif Tar Kovacs exemplifie la façon dont les récits de rumeurs combinent événements, cultures communautaires et imaginaires religieux (Nassif Tar Kovacs, 1998, p. 138). La définition qu'elle donne de la rumeur résume assez bien la vision fonctionnaliste et anomique de ce type d'approche : « La rumeur est un bruit qui se construit en accusation et nomme des coupables », avance-t-elle avant de préciser que, « faisant de l'événement un signe du mécontentement social, [la rumeur] surgit d'une manière impromptue, se propage dans l'anonymat d'un grand bruit et devient la propriété commune de ses relais, dont la volonté de communion ainsi manifestée peut mener à l'agitation sociale et à la révolte contre le pouvoir » (*ibid.*, p. 12). Dans cette « sociologie clinique des rumeurs », le phénomène est analysé et théorisé principalement comme l'expression collective d'un « transfert d'agressivité », dans le droit fil de l'étude fondatrice des psychosociologues Gordon Allport et Leon Postman (1947). Le récit des rumeurs décharge alors un « refoulé fantasmatique » du corps social,

5. Sur les risques de surinterprétation, voir Lenclud (1996)

6. Claude Crignon rappelle que lorsqu'elle est « définie exclusivement par référence au goût dominant, c'est-à-dire négativement, en termes de handicaps, d'exclusion, de privations, d'absence de choix, de non-consommations et de non-pratiques, etc., la culture populaire apparaît nécessairement comme un ensemble indifférencié de manques, dépourvu de repères propres » (Crignon, Passeron, 1989, p. 117).

selon les termes proposés par Edgar Morin dans son étude de la rumeur d'Orléans accusant des boutiquiers de prêt-à-porter juifs d'utiliser leurs cabines d'essayage pour enlever des jeunes filles et les livrer à la traite des Blanches (Morin, 1982). Ce dernier circonscrit le phénomène au problème de la croyance collective et choisit donc d'ignorer le lieu social d'occurrence de la rumeur comme les formes concrètes de son échange⁷. Des travaux historiques, inscrits dans cette même veine psychosociale mais fondés sur un matériel empirique souvent imposant, montrent avec force comment les récits populaires de rumeurs politiques font toujours écho à la mémoire, aux codifications et aux tensions collectives qui rythment le temps commun. Les rumeurs qui courent les commotions paysannes du 19^e siècle (Caron, 2002 ; Ploux, 2003) révèlent ainsi une société française travaillée par les mutations rapides générées par l'industrialisation et les changements successifs de régimes. Contre-version à la version officielle et bientôt médiatique des évènements, elles offrent à l'analyse sociohistorique un terrain privilégié pour saisir *in vivo* les manifestations de l'opinion publique, comme en témoigne autrement l'histoire des polices politiques⁸. Si les rumeurs politiques populaires sont surtout étudiées sous l'angle d'effervescences collectives, elles présentent aussi des dimensions routinières et tactiques qui, on va le voir maintenant, leur donnent quelques similitudes avec les rumeurs politiques élitaires dont le traitement scientifique pourtant s'en distingue traditionnellement.

La vision instrumentale des rumeurs politiques : une clause d'exception sociologique

En privilégiant plutôt les jeux de la rumeur au sein des milieux politiques, une partie de la littérature spécialisée rompt avec l'exploration des fantasmes populaires pour examiner les coups et les ruses que sert politiquement le stratagème de la rumeur : faire courir des bruits, diffamer anonymement l'adversaire, lancer un ballon d'essai dans l'espace public avant l'annonce d'une décision (Lécuyer, 1981). Dans l'analyse, l'intention du stratège en rumeurs se substitue alors à la crédulité du colporteur⁹. Il s'agit donc davantage ici de rendre compte du commerce de révélations et d'indiscrétions entre des spécialistes de la politique qui peuvent être des professionnels de la politique

7. « Nous avons réprimé, refoulé l'enquête sur Orléans [...]. Nous avons voulu foncer dans ce que peut révéler cette rumeur archaïque dans le monde moderne dont elle est issue et au-delà, sur le problème permanent et crucial de la croyance. » (Morin, 1982, p. 15)
8. À propos du recueil des rumeurs par les services de renseignements, voir Farge (1992) sur les « gazetins » de la Lieutenance de police transmis au roi, et Werth (2001) sur la collecte des rumeurs par le régime soviétique naissant.
9. « Dans le processus d'une rumeur, il y a certes une sorte de spontanéité (la rumeur démarre bien, elle trouve un terrain favorable, la confiance diminue) mais l'impulsion décisive tient à tel clan, tels intérêts qui accélèrent le processus. » (Caritéy, 1980)

(élus, collaborateurs d'élus, responsables des partis politiques) mais aussi des journalistes spécialisés et plus généralement des acteurs sociaux qui, par socialisation et profession, travaillent au quotidien avec l'information politique. À ce titre, les études et théories des rumeurs politiques issues d'une telle approche constituent un dédoublement de la thèse dominocentrique analysée plus haut puisque le rapport au politique (ici informé et rationnel) et le rapport à la rumeur (ici non collusif et instrumental) s'opposent diamétralement aux formes attribuées aux manifestations populaires du phénomène. Dans ce sens, il est symptomatique que la plupart des écrits traitant de la propagande et de la désinformation y consacrent de longs développements, faisant ici du bouche-à-oreille la « première technique historique de désinformation » (Volkoff, 1999, p. 35), et là de la rumeur « un vecteur subtil qui permet la diffusion d'informations incorrectes dans le but de déclencher une riposte nuisible au groupe qui reçoit le message falsifié » (Klein, 1996).

Cet angle d'approche – où les rumeurs sont une technique, dans un répertoire plus vaste, de la manipulation – tend mécaniquement à produire une théorie stratégiste du phénomène¹⁰, introduisant ainsi une sorte de clause d'exception sociale (et donc sociologique) pour les rumeurs circulant dans les milieux socialement et culturellement proches du pouvoir politique, chez les professionnels de la politique et de l'information politique. Cette clause invertit la vision dominocentrique sur les milieux élitaires et politisés : au goût spécifiquement populaire pour le colportage des rumeurs, s'oppose le rapport d'usage calculé et incrédule qu'en font les catégories sociales plus au fait de la politique. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer à la fois la focale utilitariste et l'absence de toute psychopathologie collective dans l'analyse des « rumeurs mondaines ». Sociologiquement parlant, les « colporteurs » dont traitent les travaux de ce type présentent tendanciellement un niveau élevé de sophistication politique (Luskin, 1987), entretenant un rapport affiné (par opposition à ce que serait un rapport ordinaire) avec la chose politique grâce aux propriétés sociales distinctes et distinctives qui sont les leurs. Diplômés, lecteurs assidus de la presse, détenteurs d'un important capital culturel et social, ils s'intéressent en professionnel ou en connaisseur aux affaires politiques et se passionnent aussi pour les petits jeux de la politique dite politique, cette comédie humaine cruelle et raffinée qui leur apparaît dans toute sa transparence par-delà les mises en scène destinées au grand public. Pour eux, au-delà même de la désinformation intentionnelle, les rumeurs qui leur parviennent des coulisses (et des alcôves) du monde politique font contrepoint à l'actualité politique médiatique. Pour cette raison, l'observateur y voit un intérêt averti pour les on-dit du « microcosme », relevant d'une pratique endogène et sans rapport aucun avec les rumeurs qui courent l'opinion

10. Pour une illustration quasi caricaturale de cette approche, voir Lecerf, Parker (1987).

et paniquent les « masses ». Pour ces colporteurs-là, comme d'ailleurs pour les chercheurs qui les observent, les bruits politiques ont une valeur à la fois sociale et cognitive : ce sont les craquements de la lutte, pour ainsi dire, dont le négoce et la saveur sont réservés aux seuls initiés. Le poids des préjugés sociaux (ou de classes) et plus encore la familiarité de l'analyste lui-même avec ce double rapport au politique et aux rumeurs politiques semblent donc entraver l'application à cette dimension du phénomène des préceptes d'objectivation durkheimiens¹¹ et l'épistémologie de la rupture (Bourdieu *et al.*, 1968, p. 27 et suiv.).

Néanmoins, entre, d'un côté, la surinterprétation de l'inconscient politique du populaire et, de l'autre, la scotomisation des croyances collectives chez l'élite, il existe de nombreux interstices théoriques explorés notamment par Tamotsu Shibutani, qui a proposé une approche interactionniste de la rumeur comme une « chaîne informelle et improvisée d'information » que les individus activent lorsque les canaux officiels et publics ne donnent pas d'information (ou d'information satisfaisante) face à une situation événementielle qui l'exige (Shibutani, 1966). Selon lui, cette « transaction collective » – où sont mutualisées les bribes d'informations disponibles – n'est pas l'apanage des milieux populaires ; les traits plus ou moins effervescents ou (apparemment) irrationnels qu'elle prend dépendent très directement du contexte social et de la capacité des centres autorisés d'information (médias, responsables politiques, experts, etc.) à répondre à l'attente du public en termes de nouvelles¹². Norbert Elias, quant à lui, a mis au jour la dimension cohésive qu'assure l'échange de ragots en permettant le rappel des normes et de l'identité collectives – celles du cercle des colporteurs *versus* celles des cibles du commérage (Elias, 1997). Michel-Louis Rouquette, enfin, a développé une théorie fondée sur l'affirmation que le phénomène est un « mode d'expression privilégié de la pensée sociale » et non une pathologie du corps social (Rouquette, 1975). Ces travaux tendent à affirmer que la rumeur n'est pas seulement un discours de croyance irrationnel mais aussi une pratique sociale ajustable. Sans parvenir à contrebalancer la « psychiatrisation de la rumeur » (Kapferer, 1987) qui domine d'ailleurs toujours largement les publications sur le sujet, ces travaux ont permis de porter un éclairage sur le processus et les

11. Rappelons que Durkheim préconise d'adopter face aux faits étudiés « une attitude mentale » qui consiste à faire comme si nous ignorions « absolument ce qu'ils sont », et de considérer que « leurs propriétés caractéristiques comme les causes inconnues dont elles dépendent, ne peuvent être découvertes par l'introspection même la plus attentive » (Durkheim, 1985, p. 14).
12. Shibutani (1966, p. 127) classe les rumeurs en deux types polaires : « Si la demande non satisfaite de nouvelles est modérée, alors les canaux informationnels restent intacts et le processus de construction de la rumeur est discuté et soumis à un contrôle informationnel social. De telles rumeurs sont vraisemblables, cohérentes par rapport aux axiomes culturels. Si la demande non satisfaite de nouvelles est excessive, alors l'excitation collective devient intense et le processus de construction de la rumeur s'opère de façon improvisée à travers des canaux d'informations formés spontanément. » [Notre traduction]

formes sociales de l'échange des rumeurs. Ils ont ainsi tracé un espace d'analyse où la rumeur est d'abord envisagée comme une technique sociale d'accommodement aux événements et aussi une occasion de partager des jugements sur le pouvoir (Ellis, 1993) ou la corruption actuelle des mœurs. Si l'on découvre ainsi la part instrumentale des rumeurs politiques populaires, les rumeurs politiques élitaires semblent encore et toujours bénéficier de la clause d'exception pointée plus haut. Pour rompre un peu plus avec ce traitement asymétrique (Rémy, 1993), il faut porter l'analyse sur les modalités et les lieux où s'échangent au concret ces dernières. On constate alors que la rumeur y est certes une pratique, peut-être même un habitus professionnel, mais qu'elle s'y manifeste aussi sous les formes d'un discours de croyance.

Les territoires politiques de la rumeur

Économie sociale du bruit politique : la rumeur des journalistes

Dans les « vieilles » démocraties, comme la France ou les États-Unis, les professionnels de la politique, les journalistes, les experts et les scientifiques spécialisés dans les questions politiques ou le renseignement (civil ou militaire) sont par vocation, si l'on peut dire, confrontés aux rumeurs définies ici comme diffusion d'informations clandestines ou manipulées. On prend mieux la mesure de la prégnance des rumeurs dans ces milieux politiquement très sophistiqués, dès lors que l'on observe au concret la fabrique de l'information politique et, en premier lieu, les producteurs professionnels de l'information. La profession journalistique est, pour une bonne part, organisée en sous-champs spécialisés (Marchetti, 2002) qui sont structurés selon des profils, des méthodes de travail et des logiques rédactionnelles (ou de genres) propres. Institutionnalisé dès le 19^e siècle, le journalisme politique possède ainsi ses impératifs et ses contraintes structurels, même s'il a connu une série de mutations avec l'arrivée de nouveaux médias d'information (télévision, Internet), la professionnalisation de la communication politique et la transformation de l'économie des médias (Neveu, 2002). Comme l'a montré Philip Schlesinger à la suite des travaux d'Herbert Gans (Schlesinger, 1992), le rapport aux sources est l'angle d'analyse sociologiquement pertinent pour comprendre le fonctionnement des différents segments de la production médiatique de l'information, mais aussi leur mode spécifique d'articulation avec le monde social. Les journalistes spécialisés dans les rubriques politiques établissent des relations avec des informateurs de statuts différents : responsables politiques et leurs collaborateurs, experts techniques et scientifiques, intellectuels, etc. C'est en sollicitant ce réseau personnel d'informateurs qu'ils parviennent à renseigner leurs articles, à éclairer les ressorts d'une décision, à anticiper les

scenarii possibles d'un remaniement imminent, des candidatures à un poste électif, de l'agenda d'un projet législatif, d'une alliance ou d'une rupture. Dans ce travail de couverture de la vie politique, la moindre rumeur ou tout bruit persistant constitue pour eux un indice permettant de conjecturer les comportements et décisions à venir. Il existe donc en permanence une sorte de marché officieux des nouvelles politiques où, en tant que professionnels de la certification et de la diffusion de l'information, les journalistes travaillent à suivre les pistes, à vérifier les bruits, les on-dit et les fausses confidences qui leur sont livrées *off the record* (Legavre, 1992).

Le professionnalisme, le contrôle collégial effectué par la rédaction, les relations instituées entre les journalistes politiques et leurs informateurs réguliers permettent habituellement une régulation de l'usage et plus encore de la publication des informations de ce type (Lemieux, 2000). Le sort éditorial des nouvelles non vérifiées est donc variable. Quand elles sont recoupées sans pouvoir être explicitement « sourcées » (le plus souvent pour préserver l'anonymat de l'informateur), elles apparaissent comme des propos de « l'entourage » des personnalités concernées, comme des « bruits » circulant dans les « milieux autorisés » ou, d'autres fois encore, sous forme de brèves sans signature dans des rubriques dédiées intitulées « Rumeurs », « Indiscrétions », « Couillises », « Téléphone rouge », etc. Cet usage journalistique institutionnalisé des rumeurs politiques trouve une illustration dans la diffusion des rumeurs qui ont couru au printemps 2005 à propos du couple de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et candidat déclaré à l'élection présidentielle. Parmi d'autres exemples possibles, voici un extrait de l'article « Le couple Sarkozy au centre des rumeurs », mis en ligne le 24 mai 2005 sur le site TF1.fr :

Les rumeurs ont commencé à circuler dès dimanche après l'annulation par Nicolas Sarkozy de son intervention dans le journal de 20 h 00 de TF1, son entourage invoquant son état de « fatigue ». Aussitôt connue, la défection du président de l'UMP faisait le tour des rédactions et des états-majors politiques étonnés par la raison mise en avant par un homme réputé pour son énergie débordante. Le lendemain, une chronique de France Inter évoquait un « coup de fatigue » et même une « dépression » liées à des problèmes conjugaux. [...] Mardi, la presse s'est fait largement l'écho de rumeurs de dissensions dans le couple, *France Soir* titrant à la Une « Sarko, le grand désarroi » et citant les confidences d'un « conseiller ministériel » sur une possible « séparation ».

À défaut d'une déclaration officielle ou d'une information « sourçable », la « rumeur » présente une forte valeur d'information – au sens de la *newsworthiness* des journalistes anglo-saxons (Gans, 1979, p. 78 et suiv.) – et les journalistes en rendent publiquement compte dès lors qu'ils ont pu en vérifier la véracité auprès d'informateurs réguliers et sûrs. Ce traitement professionnel des rumeurs politiques appartient aux « règles de jeu » des relations médias-politiques faites de situations institutionnalisées et codifiées par les routines,

les contraintes et les conditions d'action des interactants du jeu (Elias, 1991, p. 83 et suiv.). Il s'agit donc là d'un aspect central des transactions entre les journalistes politiques et leurs informateurs, comme en témoignent les nombreuses anecdotes sur le sujet racontées dans les mémoires de responsables politiques¹³ et de journalistes¹⁴. La plupart du temps, l'exercice est maîtrisé et relève bien d'un rapport instrumental aux rumeurs politiques. En publiant les rumeurs puis les commentaires, démentis et analyses qu'elles provoquent, les journalistes transforment des bruits en évènements médiatiques et politiques¹⁵.

Mais il arrive aussi que cette économie des bruits politiques défaille. D'une part (i), parce que les confidences faites aux journalistes ne se font pas toujours dans l'intérêt bien compris des deux parties. En publiant des « rumeurs », les journalistes consentent à faire le jeu de leurs informateurs, acceptant le risque d'avoir été manipulés, en contrepartie d'une information exclusive qui sera reprise par les confrères. Or, ce calcul peut s'avérer périlleux quand la confiance relève bien d'une manipulation ou qu'elle est, en langage journalistique, un « tuyau percé ». Ainsi, par exemple, le 3 février 2004, sur la foi d'une « source sûre », le présentateur du journal télévisé de France 2, David Pujadas, annonçait qu'Alain Juppé, alors président de l'UMP, avait choisi de se retirer de la vie politique. Ce dernier annonçait quelques minutes après la continuation de sa carrière politique dans le journal concurrent de TF1. Quelques jours plus tard, Olivier Mazerolle, directeur général délégué de l'information de France 2, démissionnait. D'autre part (ii), parce que se présentent fréquemment des situations où les rumeurs parviennent aux journalistes par d'autres informateurs que leurs informateurs habituels. C'est le cas notamment lorsqu'éclatent des « affaires » ou des « scandales » politiques. La couverture de l'évènement amène alors les journalistes à traiter avec des informateurs inhabituels, liés au dossier mais dont ils n'ont pu éprouver la crédibilité et dont ils ne discernent pas toujours clairement les intentions. Ces informateurs non réguliers appartiennent aux marges de l'espace politique, donc à des univers moins familiers des journalistes politiques, et peuvent en outre être (ou se présenter comme) des professionnels du renseignement, des espions (et contre-espions), des spécialistes de la manipulation policière, des agents des « cabinets noirs » (ou « officines ») des équipes politiques, des barbouzes, des membres de réseaux mafieux, etc. Avec ce type d'informateurs irréguliers, la transaction informationnelle s'opère en dehors des règles du jeu routinisées et les journalistes peuvent donner foi à des « révélations » qui se révéleront ultérieurement infondées ou téléguidées. Rétrospective-

13. Entre autres, voir Marcellin (1985) ou récemment Villepin (2008).

14. Voir Angeli, Meunier (1996) ou Carton (2003).

15. Nous avons analysé ailleurs ce registre d'usage, notamment lors des périodes de cohabitation (Aldrin, 2005, p. 180 et suiv.). Voir aussi Bates (1989).

ment, il est intéressant de questionner la place accordée par les journalistes aux rumeurs – en tant que nouvelles non vérifiées et en tant que discours de croyance – à l'occasion de certaines « affaires » de la dernière décennie comme l'affaire Yann Piat¹⁶, l'affaire Alègre-Baudis ou, plus éloignée de notre propos, l'affaire Outreau. L'extrait qui suit, publié au cœur de l'affaire Alègre-Baudis et tiré d'un article du journal *Le Monde*, en donne une illustration :

Pendant près de dix ans, jusqu'à ce que Patrice Alègre soit arrêté, en 1997, la ville aurait-elle pu impunément nourrir en son sein un cancer développant un système de complicités criminelles mêlant tueur en série, proxénètes, policiers, magistrats et notables, dont le premier d'entre eux, le maire plébiscité à chaque élection pendant dix-huit ans, Dominique Baudis ? Grâce à quelles connivences, en exerçant quel pouvoir, un réseau de ce type, véritable système à assouvir des pulsions, à torturer des femmes et à commanditer des meurtres, aurait-il pu imposer son omerta sur une cité volontiers frondeuse et bavarde ? [...] Quel *deus ex machina* aurait pu constituer un puzzle aussi complexe et machiavélique ? Et pourquoi ? Pourquoi compromettre à la fois le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), des élus de droite comme de gauche, un procureur général, des substituts, des brigades de policiers, des décideurs socio-économiques et des sportifs, autant de cibles qu'a priori rien ne relie ? [...] Toulouse se retrouve face à une situation quasi irréelle. Mais Patrice Alègre, le tueur impitoyable, lui, est bien réel, et il parle. Les cadavres aussi sont bien là. Et les témoignages, précis, sonnent fort. Des mises en examen vont intervenir. (Jean-Paul Besset, « Une ville pétrifiée face à l'in vraisemblable », *Le Monde*, 2 juin 2003)

Cet extrait montre la valeur d'information de la rumeur dans une « affaire » en cours très complexe. Mais, plus encore, il donne à voir de quelle façon les journalistes partagent avec leurs contemporains ce qu'Alain Dewerpe appelle le « soupçon structurel » des régimes d'opinion publique selon lequel « c'est de là où se manifeste le plus visible [la transparence du pouvoir démocratique] que se cache le plus dissimulé » (Dewerpe, 1994, p. 103). En effet, les récits médiatiques d'affaires et de scandales de ce genre présentent quelque parenté avec les formes classiques – censément populaires, on l'a vu – de la rumeur, et notamment tout un imaginaire social nourri de l'idée que les vertus affichées des politiques (compétence, conviction, sincérité, probité) dissimulent au fond des pratiques et des mœurs moralement condamnables (corruption, vénalité, concupiscence). La chronique médiatique de l'affaire Baudis prend ici valeur de modèle. Ouverte comme une récurrence des rumeurs de « ballets roses »¹⁷, l'affaire s'emballe avec les déclarations à la justice de « témoins »

16. Sur la foi des témoignages apportés par un mystérieux informateur (se présentant comme un ancien général du renseignement militaire), deux journalistes publient en 1997 un ouvrage qui défend la thèse de l'assassinat politique à propos du meurtre, en 1994, de la députée RPR (ex-FN) Yann Piat. Le livre est rapidement condamné par la presse, la classe politique puis par la justice.

17. En 1960, le président de l'Assemblée nationale, André Le Troquer, fut impliqué dans le procès de « parties fines » organisées dans les palais de la République. Les journaux parlèrent alors de « l'affaire des ballets roses ».

(accusant les notables désignés par le tueur en série comme amateurs des soirées sado-masochistes qu'il organisait d'y avoir commis des viols et des actes de barbarie) puis la sollicitation par les journalistes d'informateurs finalement douteux (Etchegoin, Aron, 2005).

Les rationalités de l'irrationnel : les politiques face aux rumeurs

La relation des professionnels de la politique au phénomène des rumeurs mérite elle aussi de dépasser le prisme instrumental. Par nature, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout acte d'un responsable politique est un acte de communication (Briquet, 1994). Chaque apparition publique, chaque discours et chaque geste fait en tant qu'élus (ou candidat) est écrit, calculé, mis en scène conformément à l'image que son auteur revendique (au sens goffmanien). La couverture médiatique et donc l'écho auprès du grand public de chacun de ces actes est l'objet d'une grande attention de la part des élus et de leurs équipes de collaborateurs. Les enquêtes sociologiques effectuées sur les attachés de presse et les conseillers en communication montrent à quel point ce souci de l'image publique s'est professionnalisé au cours du dernier demi-siècle (Courty, 2005). Calquée sur la communication dite institutionnelle (ou *corporate*) des entreprises commerciales, cette transformation du travail communicationnel concerne aussi bien la compétition électorale que les collectivités ou les administrations. Elle s'inscrit plus largement dans l'émergence d'une « démocratie du public » (Manin, 1995) où le travail politique s'effectue en permanence sous le regard des médias, la pression des sondages et la menace des mouvements d'opinion. Dans un contexte de plus grande fluidité sociale de l'information politique et de réactivité immédiate des réseaux de discussion électroniques, les responsables sont contraints d'anticiper avec des outils appropriés les effets qu'auraient sur l'opinion ou sur l'état du jeu politique la divulgation publique de révélations et de contre-vérités les concernant. Les stratégies de la communication politique visent donc aujourd'hui, fortes des conseils des fameux *spin doctors*¹⁸ et des potentialités offertes par le développement de l'Internet (Marcocchia, 2006), autant à optimiser le contrôle des flux d'information qu'à éviter d'apparaître comme victime ou instigateur d'une « mauvaise rumeur ».

Dans une configuration renouvelée par la rationalisation des techniques de communication et l'apparition des arènes électroniques, il s'agit ici de rien d'autre que de la rumeur traditionnellement associée au répertoire des coups que les acteurs politiques utilisent en marge des cadres juridiques (notamment de la diffamation publique), des règles du bien-dire et des « bonnes

18. Pour un panorama des pratiques et des figures, on peut lire Huyghe (2008).

mœurs» qui s'imposent aux élus du peuple professionnels¹⁹. Qu'il s'opère par tract anonyme, confidence aux journalistes ou allusion dans un discours, le lancement de rumeurs appartient en effet à ces « règles pragmatiques » de la compétition politique, officieuses et inavouables devant l'électorat, que Frederick G. Bailey distingue des « règles normatives », écrites et non écrites, dont se réclament publiquement les compétiteurs (Bailey, 1971). Ces stratégies de la rumeur permettent – dans la mesure où leur instigateur n'est pas démasqué – de contourner les contraintes de ces règles formelles. Concernant le *modus operandi*, on a pu en entrevoir les principales techniques en évoquant plus haut les transactions entre producteurs et informateurs de l'information politique. Les récentes campagnes présidentielles en France et aux États-Unis fournissent une multitude d'exemples de cet usage politique des rumeurs où l'on voit des équipes « faire les poubelles » des adversaires. En 1998, le mensuel américain *Vanity Fair* révèle que Bill Clinton utilise les services d'un cabinet de détectives privés spécialisé dans la collecte d'informations compromettantes pour les concurrents électoraux²⁰. Au cours de l'été 2004, John Kerry, candidat démocrate à la Maison Blanche, est accusé d'avoir trahi ses compagnons d'armes au Vietnam. Il est harcelé médiatiquement par un groupe de vétérans, les *Swift Boat Veterans for Truth*, dont la presse américaine révèle bientôt qu'ils sont financés par des proches du clan Bush au Texas²¹. En France, les archives du Conseil constitutionnel et des tribunaux administratifs (pour les élections locales) regorgent de litiges électoraux pour diffamation, tracts injurieux et délits de fausses nouvelles. Le prisme instrumental s'impose ici à l'analyse mais la rumeur des politiques ne se limite pas à cette seule dimension stratégique.

La construction de l'image et la préservation de la réputation publique d'un responsable (ou d'une institution) politique sont désormais confiées à des professionnels de la communication. En France, par exemple, en 2009, ce sont des publicitaires de métier qui ont en charge la communication gouvernementale (Thierry Saussez, d'Image & Stratégie, nommé délégué interministériel à la Communication et directeur du Service d'information du gouvernement) et de la communication présidentielle (Jean-Michel Goudard, de BBDO New York, nommé conseiller « en charge de la stratégie du président »). Ce travail s'effectue maintenant de façon continue, et non plus ponctuellement à l'occasion des campagnes. Les discours et mises en scène maîtrisés ne suffisent plus pour affronter les emballements médiatiques, les campagnes de désinformation déployées sur Internet et les phénomènes de « bulles » électroniques. Les compétiteurs politiques comme les institutions se dotent désormais de dispositifs de veille réputationnelle sur les différents médias

19. Sur l'euphémisation de la violence politique, voir Garrigou (2003).

20. « Le sulfureux "privé" de Clinton », *Le Monde*, 12 septembre 1998.

21. « Accusé d'avoir "trahi" au Vietnam, John Kerry contre-attaque », *Le Monde*, 21 août 2004.

(*media monitoring*) et de techniques de communication de crise qui tendent à devenir permanentes, comme si la moindre rumeur pouvait toujours prendre dans l'opinion et enrayer leur belle mécanique communicationnelle. La démocratisation de l'accès au réseau Internet et les pratiques qu'en font des internautes sont la principale cause de cette évolution. En rendant possible l'auto-publication de nouvelles et la dispersion des sources d'information politique, l'usage d'Internet permet à tout un chacun de s'affranchir des barrières et des filtres de l'espace public que constituaient dans une certaine mesure la professionnalisation du journalisme, les salles de rédaction, les comités éditoriaux des maisons d'édition. En offrant au plus grand nombre l'opportunité d'exprimer librement et publiquement un point de vue personnel, de diffuser des nouvelles, de proposer des liens immédiats avec d'autres sources d'information, Internet ouvre aussi à de nouvelles pratiques citoyennes : se faire journaliste (enquêter sur les événements, leurs versions et leurs interprétations) ou militer à distance (Flichy, 2008). Face à cette égalitarisation tendancielle de l'accès à l'espace public, les sites et les blogs institutionnels proposent des communiqués de presse plus réactifs, des clarifications officielles et des contre-rumeurs. Le site de la Commission européenne propose, par exemple, une page « Mise au point »²² qui répond point par point à diverses rumeurs mettant en cause les institutions européennes : l'obligation d'un CV européen, l'immunité juridique des fonctionnaires européens ou, plus drôle, la rumeur anglaise selon laquelle « tous les éleveurs du Royaume-Uni disposent de 90 jours pour placer un jouet dans chaque porcherie, faute de quoi ils s'exposent à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois mois », rapportée par *The Times* et faisant suite à la directive « Bien-être des porcs ». Un autre exemple : les pages du site de campagne de Barak Obama créées en 2008 par son équipe pour répondre à différentes rumeurs diffamatoires (*smears*) telles son islamisme caché, son désintérêt envers les troupes américaines en mission, l'anti-patriotisme et le racisme anti-Blancs de son épouse, etc. À l'heure du web collaboratif, les internautes pro-Obama étaient même invités à livrer des arguments pour aider les autres partisans du candidat démocrate à contrer lesdites rumeurs²³. Les techniques, les moyens et l'énergie engagés dans cette lutte désormais incessante contre les rumeurs montrent à quel point compétiteurs et organisations politiques prennent au sérieux le danger potentiel qu'elles sont censées représenter. Cette fébrilité armée face à la force supposée des rumeurs sur l'opinion repose sur au moins deux présuppositions implicites : d'une part, l'idée que les rumeurs sont crues par ceux qui les colportent et les entendent ; d'autre part, la crainte que les rumeurs affectent l'image de ceux qu'elles prennent pour cible et influencent

22. http://ec.europa.eu/atoz_fr.htm (consulté le 10 décembre 2009).

23. <http://fightthesmears.com/> (consulté le 10 décembre 2009).

en conséquence l'opinion des citoyens-électeurs. Il y a bien là une croyance de type irrationnel, principalement liée aux représentations que les milieux élitaires possèdent des mentalités populaires.

Les remarques formulées tout au long du présent article voudraient, d'une part, avoir démontré l'inanité d'une analyse des rumeurs politiques à la fois asymétrique et dominocentrique, et, d'autre part, fait valoir les mérites d'une vraie rupture avec le sens commun. En réenracinant les récits politiques de la culture populaire dans leur matérialité sociologique, il est possible de voir la politique « par le bas »²⁴ et les tactiques locales de la rumeur. Cette approche *in situ* permet ainsi de ne plus faire de la crédulité et des fantasmagories politiques l'apanage des gens d'en bas, puisqu'elle autorise également à voir et penser les récits de croyance qui traversent les milieux politiques et leurs périphéries. Car, en paraphrasant le théorème de Thomas, la vérité est d'abord une affaire de point de vue. Aussi, de la même façon que Jack Goody a déconstruit l'opposition artificielle entre pensée sauvage et pensée domestiquée (Goody, 1979, p.85 et suiv.), la sociologie des rumeurs politiques gagnerait à explorer davantage la voie d'une théorie continuiste n'opposant plus aussi caricaturalement le peuple aux élites, le rapport de croyance à la pratique stratégique, le symbolique au cognitif et le folklore au stratagème.

Références

- ALDRIN Philippe, 2005, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF.
- ALLPORT Gordon W., POSTMAN Leo, 1947, *The Psychology of Rumor*, New York, Henry Holt and Co.
- ANGELI Claude, MEUNIER Sophie, 1996, *Le nid de serpents. Bataille pour l'Élysée, 1993-1995*, Paris.
- BACOT Paul, 1999, « En haut et du mauvais côté. Les professionnels de la politique au miroir des citoyens », *La profession politique, XIX^e-XX^e siècles*, M. Offerlé éd., Paris, Belin.
- BAILEY Frederick G., 1971, *Les règles du jeu politique. Étude anthropologique*, Paris, PUF.
- BATES Stephen, 1989, *If No News, Send Rumors. Anecdotes of American Journalism*, New York, St. Martin's Press.
- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BIRNBAUM Pierre, 1995, *Le peuple et les gros. Histoire d'un mythe*, Paris, Hachette.
- BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, 1968, *Le métier*

24. Jean-François Bayart a montré qu'« en Afrique comme ailleurs, le politique se produit aussi "par le bas" », c'est-à-dire par toute une série de « modes populaires d'action politique qui pèsent sur le champ étatique, de manière directe ou indirecte » et parmi lesquels comptent la « circulation intensive d'une information non contrôlée par les médias officiels » (Bayart, 1989, p. 257).

- de sociologue. Préalables épistémologiques*, Berlin, New York, Paris, Mouton.
- BRIQUET Jean-Louis, 1994, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol. 7, n° 28, p. 16-26.
- CARITEY Jean, 1980, « Rumeur et politique », *La Revue administrative*, n° 195, p. 250-252.
- CARON Jean-Claude, 2002, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*, Paris, Aubier.
- CARTON Daniel, 2003, « *Bien entendu, c'est off.* » *Ce que les journalistes politiques ne disent jamais*, Paris, Albin Michel.
- COHEN Antonin, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe éd., 2006, *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, PUF.
- COHN Norman, 1992, *Histoire d'un mythe. La « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris, Gallimard.
- COURTY Guillaume éd., 2005, *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houddiard.
- CRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard-Le Seuil.
- DEWERPE Alain, 1994, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard.
- DURKHEIM Émile, 1985, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- ELIAS Norbert, 1997, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard.
- 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket.
- ELLIS Stephen, 1993, « Rumour and power in Togo », *Africa*, vol. 63, n° 4, p. 462-476.
- ETCHEGOIN Marie-France, ARON Mathieu, 2005, *Le bûcher de Toulouse. Autopsie d'une manipulation*, Paris, Grasset.
- FARGE Arlette, 1992, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil.
- FLICHY Patrice, 2008, « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, n° 150, p. 147-174.
- FOUCAULT Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- GAMSON William A., 1992, *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GANS Herbert, 1979, *Deciding What's News*, New York, Vintage Book.
- GARRIGOU Alain, 2003, « Les mœurs politiques. Maîtriser les passions », *La politisation*, J. Lagroye éd., Paris, Belin, p. 9-29.
- GEERTZ Clifford, 1986, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF.
- GIRARDET Raoul, 1990, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil.
- GLUCKMAN Max, 1963, « Gossip and Scandal », *Current Anthropology*, vol. 4, n° 3, p. 307-316.
- GOODY Jack, 1979, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.
- HUYGHE François-Bernard, 2008, *Maîtres du faire croire. De la propagande à l'influence*, Paris, Vuibert.
- KAPFERER Jean-Noël, 1987, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Le Seuil.
- KLEIN Michel, 1996, « Les coulisses de la désinformation », *Défense nationale*, n° 5, p. 83-94.
- LANE Robert, 1962, *Political Ideology*, New York, Basic Books.

- LECERF Yves, PARKER Édouard, 1987, *L'affaire Tchernobyl. La guerre des rumeurs*, Paris, PUF.
- LÉCUYER Bernard-Pierre, 1981, «Une quasi-expérimentation sur les rumeurs au XVIII^e siècle. L'enquête proto-scientifique du contrôleur général Orry (1745)», *Sciences et théorie de l'opinion publique. Hommage à Jean Stoetzel*, R. Boudon et al. éd., Paris, Retz.
- LEGAVRE Jean-Baptiste, 1992, «Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de communication», *Politix*, vol. 19, n° 5, p. 135-158.
- LEMIEUX Cyril, 2000, *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.
- LENCLUD Gérard, 1996, «La mesure de l'excès. Remarque sur l'idée même de surinterprétation», *Enquête*, n° 3, p. 11-30.
- LUSKIN Robert, 1987, «Measuring political sophistication», *American Journal of Political Science*, n° 31, p. 856-899.
- MANIN Bernard, 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy.
- MARCELLIN Robert, 1985, *La guerre politique*, Paris, Plon.
- MARCHETTI Dominique, 2002, «Les sous-champs spécialisés du journalisme», *Réseaux*, n° 111, p. 22-55.
- MARCOCCIA Michel, 2006, «Les webforums des partis politiques français. Quels modèles de discussion politique?», *Mots. Les langages du politique*, n° 80, *La politique mise au Net*, p. 49-60.
- MORIN Edgar, 1982, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Le Seuil.
- NASSIF TAR KOVACS Fadia, 1998, *Les rumeurs dans la guerre du Liban. Les mots de la violence*, Paris, CNRS.
- NEUMANN W. Russel, 1986, *The Paradox of Mass Politics. Knowledge and Opinion in The American Electorate*, Cambridge, Londres, Harvard University Press.
- NEVEU Érik, 2002, «The four generation of political journalism», R. Kuhn, É. Neveu éd., *Political Journalism*, Londres, Routledge.
- NLANDU-TSASA Cornelis, 1997, *La rumeur au Zaïre de Mobutu. Radio-trottoir à Kinshasa*, Paris, L'Harmattan.
- PLoux François, 2003, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier.
- POUILLON Jean, 1979, «Remarques sur le verbe "croire"», *La fonction symbolique. Essais d'anthropologie*, M. Izard, P. Smith éd., Paris, Gallimard.
- RÉMY Élisabeth, 1993, «Comment saisir la rumeur?», *Ethnologie française*, vol. 23, n° 4, p. 591-602.
- RENARD Jean-Bruno, 1999, *Rumeurs et légendes contemporaines*, Paris, PUF.
- REY Alain éd., 2000, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- ROUQUETTE Michel-Louis, 1975, *Les rumeurs*, Paris, PUF.
- SCHLESINGER Philip, 1992, «Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme», *Réseaux*, n° 51, p. 77-98.
- SHIBUTANI Tamotsu, 1966, *Improvised News. A Sociological Study of Rumor*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Co.
- VEYNE Paul, 1983, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes?*, Paris, Le Seuil.
- VILLEPIN Dominique (DE), 2008, *Hôtel de l'insomnie*, Paris, Plon.

PHILIPPE ALDRIN

VOLKOFF Vladimir, 1999, *Petite histoire de la désinformation. Du cheval de Troie à Internet*, Paris, Le Rocher.

WERTH Nicolas, 2001, « Rumeurs défaitistes et apocalyptiques dans l'URSS des années 1920 et 1930 », *Vingtième siècle*, n° 71, p. 25-35.